

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 20 DECEMBRE 2023

04- Objet : PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE RÉNOV'AA – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE ALBRET COMMUNAUTÉ ET L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

N° Ordre : DE-118-2023

Rapporteur : Jean-Louis Molinié, vice-président à la Transition énergétique et à l'Habitat

Nomenclature : 8.5 Politique la ville, habitat, logement

L'an deux mille vingt-trois, le 20 décembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Feugarolles, après convocation régulière du Président du 13 décembre 2023, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (45) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN et M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIÉ

Calignac : Mme Stéphanie DAVID

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ÉCHÉVÉRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRES

Le Frechou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Dominique BOTTÉON et MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABÉRA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Ana-Paula BES, Edith BUSQUET et Evelyne CASEROTTO, MM Serge ARNAUNÉ, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Frédéric SANCHEZ et Nicolas LACOMBE

Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (4) :

Lavardac : Mme Isabelle SALIS à M. Ludovic BIASOTTO,

Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à M. Serge ARNAUNÉ, Mme Stéphanie GARBAY à M. Frédéric

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_118_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

SANCHEZ et Mme Mélanie SERRES-SOLANO à M. Nicolas LACOMBE

Membres absents non excusés (3) :

Lavardac : M. Georges BARBARA

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Nérac : M. Patrick GOLFIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIÉ a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 45

Votants : 49

Absents : 7

- Dont « pour » : 49

- Dont suppléé : 0

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 4

- Dont abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu la compétence Logement et cadre de vie – Opération d'amélioration de l'habitat,

Vu la délibération DE-156-2020 du 16 décembre 2020, positionnant Albret Communauté en tant que plateforme de rénovation énergétique,

Vu la délibération DE-115-2021 du 15 décembre 2021, relative à la convention de partenariat avec l'agglomération d'Agen pour l'année 2022,

Vu la délibération DE-129-2022 du 14 décembre 2022, relative à la convention de partenariat avec l'agglomération d'Agen pour l'année 2023,

Considérant la candidature conjointe d'Albret Communauté et de l'agglomération d'Agen à l'appel à manifestation d'intérêt « Plateformes de la rénovation énergétique – Réseau France Rénov' – Nouvelle-Aquitaine » de la Région Nouvelle-Aquitaine, déposée par l'agglomération d'Agen le 26 octobre 2023,

Considérant le projet de convention de partenariat entre les deux EPCI qui lie les deux territoires pour l'année 2024, annexée à la présente délibération,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

- ▶ **De prendre acte** de la candidature conjointe avec l'agglomération d'Agen,
- ▶ **D'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre les deux EPCI pour l'année 2024, jointe en annexe,
- ▶ **De désigner** Monsieur Jean-Louis MOLINIÉ pour siéger au Comité de Pilotage (COFIL),
- ▶ **D'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes les pièces, de nature administrative ou financière, relatives à l'exécution de la présente délibération,

AR Prefecture

047-200068948-20231220-DE_118_2023-DE
Reçu le 26/12/2023

► **De prévoir** au budget les crédits nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président

Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance



Publication le : 26 DEC. 2023